

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-262 du 8 octobre 2008 portant modification de la décision n° 2007-239 du 24 septembre 2007 portant délégations de signature à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : *SJSM0831073S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment le livre III de la partie V ;  
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;  
Vu la décision DG n° 2007-239 du 24 septembre 2007 modifiée portant délégations de signature à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

La décision DG n° 2007-239 du 24 septembre 2007 susvisée est modifiée comme suit :

- I. – L'article 16 est supprimé.
- II. – Les articles 17 à 23 deviennent respectivement les articles 16 à 22.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 8 octobre 2008.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT